



REPRENONS LA MAIN SUR NOTRE MÉTIER...

...CHANGEONS L'ÉCOLE!



Site Internet

Lettre Internet du SNUipp-FSU 66 du lundi 20 novembre 2017

Le bulletin d'adhésion 2016-2017 est en ligne [le télécharger ici](#) [adhésion en ligne ici](#)



Facebook



@SNUIPP6

6



**Se syndiquer ... au SNUipp-FSU !**

**Le SNUipp-FSU est le syndicat majoritaire dans les Pyrénées-Orientales et nationalement, et ce n'est pas par hasard !**

Le SNUipp-FSU a toujours l'ambition d'être à l'écoute de la profession, dans toute sa diversité, de lui permettre de se rassembler et d'agir. Le SNUipp-FSU s'engagera, comme il l'a toujours fait, pour faire entendre nos exigences et nos revendications pour une école garante de la réussite de tous, ainsi que pour défendre les intérêts des enseignants. Dans le même temps, chacun a de plus en plus besoin d'être conseillé, appuyé et défendu dans les démarches pour sa carrière, le respect de ses droits.

**Etre syndiqué au SNUipp-FSU c'est, au-delà de recevoir les publications à domicile (mails, journaux, ...), croire en toutes ces valeurs collectives et les faire vivre.**

Alors, plus d'hésitation, (re)syndiquez-vous au SNUipp-FSU et parlez-en à vos collègues !  
[Télécharger le bulletin d'adhésion ici](#) [adhésion en ligne ici](#)



**Actus**



**RAPPEL : AUX URNES PSYCHOLOGUES !**

Les psychologues de l'Éducation nationale doivent désigner les personnes qui les représenteront dans les commissions administratives paritaires (CAPA et CAPN). Le scrutin par correspondance au format papier a déjà commencé.

Le vote se fait par correspondance. Le matériel de vote a été envoyé au domicile de tous les personnels pendant les vacances de la Toussaint.

**Attention : date limite de réception des votes : mardi 28 novembre.**

Retrouvez tous les détails de la procédure et d'autres renseignements [en cliquant ici](#).

**Budget 2018 : priorité au rabais pour l'école primaire**

Derrière l'augmentation annoncée, le budget de l'éducation n'améliorera pas les conditions d'enseignement dans le primaire. Le dédoublement des CP n'est pas financé, le nombre de postes au concours diminue et la suppression des emplois aidés se confirme. [Lire la suite ICI](#)



**Infos administratives**



**Permutations nationales, pour changer de département :**

---

[e-permutations c'est ICI](#) : pour en comprendre les règles, calculer son barème, remplir une fiche de contrôle et de suivi, voir les statistiques, les textes en vigueur.....

Vous souhaitez changer de département afin de rejoindre votre conjoint ou votre conjointe qui exerce une activité dans un autre département, revenir dans votre région d'attache ou encore par simple désir de changement. Quelle qu'en soit la raison, vous devez formuler une demande de changement de département.

**16 novembre 2017 : Ouverture du serveur SIAM**

**5 décembre 2017 : Clôture des inscriptions dans SIAM et fermeture de la plateforme Info Mobilité**

Les candidats recevront sur i-prof un accusé de réception, qui devra être édité, éventuellement complété ou modifié, signé, et renvoyé avant le 18/12/2017 à la DSDEN-DRHE

Principes des possibilités de permutations

Les permutations sont réalisables, d'une part quand les possibilités de sortie du département d'origine et d'entrée du département sollicité se compensent et d'autre part si le barème est suffisant. Ainsi, il est difficile de quitter un département déficitaire ou très peu demandé et difficile d'entrer dans un département excédentaire ou très demandé. Plus il y a de possibilités d'échanges entre départements, plus il est facile d'obtenir satisfaction. Quand une possibilité est ouverte pour permuter d'un département à un autre, c'est le candidat qui a le plus fort barème qui est muté. En conclusion, il faut d'abord qu'il ait des possibilités de mutation entre son département et le département sollicité, c'est ensuite que le barème intervient.

Les barèmes sont vérifiés par les CAPD. Pensez à envoyer le double de votre dossier aux délégués du personnel du SNU66.

**Les résultats seront connus le lundi 5 mars 2018.**

### ***Allègement de service***

La circulaire sur l'allègement de service est parue. [Lire ici](#)

**La date de retour des dossiers est fixée au 19 janvier 2018 délai de rigueur.**



## **Calendrier**

### ***Préparation à l'entretien de direction : CE SOIR***

Lundi 20 novembre à 17h30 au siège du SNUipp-FSU 66

### ***Calendrier des payes et des pensions***

Novembre : paye le 28, pension le 29

Décembre : paye le 21, pension le 23



### ***RIS : deuxième série***

- Mercredi 13 décembre : 9h- siège du SNUipp-FSU 66 : SPECIALE MAITRES E et G
  - Mercredi 17 janvier : 9h – Perpignan
  - Mercredi 24 janvier : 9h – La Cabanasse
-

- Mercredi 24 janvier : 9h – SPECIALE DIRECTION D'ÉCOLE (suite à la RIS 1<sup>er</sup> trimestre) : Perpignan, au siège du SNUipp-FSU 66
- Mardi 30 janvier : 14h – Canet
- Vendredi 2 février : 14h – Canohès élémentaire
- Mardi 6 février : 14h – Clairmaternelle
- Jeudi 8 février : 14h – Perpignan
- Vendredi 9 février : 14h – Ille sur Têt
- Jeudi 15 février : 14h – Argelès



### **Stages syndicaux**

En l'absence d'une réelle formation continue, utilisez ce droit que sont les stages syndicaux : Le nombre de stages est limité à 12 jours/an. A utiliser sans modération ! La demande d'autorisation d'absence auprès de l'administration est à faire 30 jours avant, délai de rigueur !

Les syndiqués seront prioritaires sur tous ces stages, c'est pourquoi vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire auprès du SNUipp-FSU66. Attendez confirmation de notre part, pour faire votre demande sur ARENA

#### **- « Management et direction d'école. Que changerait le statut de directeur d'école ? »**

**ATTENTION : reporté au vendredi 30 mars**

#### **- « Lecture et neurosciences »**

Stage animé par Rachel Schneider, secteur éducatif de l'équipe Nationale.

\* *Public* : tous-tes les enseignants-es du 1er degré

\* *Quand et où ?* **Mardi 13 février** – lieu : Perpignan de 9h à 16h30

\* *Comment s'inscrire ?* auprès du SNUipp-FSU 66 : [snu66@snuipp.fr](mailto:snu66@snuipp.fr), objet : stage lecture

Nous vous ferons suivre une convocation à partir du 1er décembre qui sera à mettre en pj à votre demande de stage formulée sur ARENA.

Attention demande à envoyer à la DSDEN avant le 13 janvier.

*Sujet* : Le ministre dit dans tous les médias que la recherche donne les clés de l'apprentissage de la lecture et en particulier les neurosciences ... Le stage a pour objectif de présenter aux collègues le travail fait par l'équipe nationale "lecture, que disent vraiment les neurosciences ?" En référence à la circulaire d'octobre. Il s'agit d'ouvrir le débat sur quelles pistes pour un apprentissage de la lecture qui permettent vraiment que nos élèves deviennent "des lecteurs experts" ? Développer la compréhension de la lecture.

#### **Stages à venir :**

**- "Pédagogie Montessori à l'école publique et échanges de pratiques en cycle 1 et 2. Réflexion sur l'école publique et les risques liés à l'instrumentalisation des pédagogies alternatives au profit d'intérêts commerciaux"**

Public : débutant en pédagogie Montessori, cycle 1 et 2. Lieu : Perpignan. Le jeudi 8 mars 2018. Lieu : Perpignan.

**- « Entrants dans le métier : de PES à T3 »**

le 20 mars 2018 - lieu : Perpignan

**- « Management et direction d'école. Que changerait le statut de directeur d'école ? »** Stage animé par Paul Devin (secrétaire général du SNPI-FSU) et Béatrice Dunet (secrétaire Nationale secteur revendicatif) – le 30 mars 2018 – lieu : Perpignan

**- Education prioritaire REP-REP+ :** avril 2018 - lieu : Perpignan

**- "Retraites, retraités, retraitables !" le 3 mai 2018 - lieu : Perpignan**

---

---

---

*Mail : [snu66@snuipp.fr](mailto:snu66@snuipp.fr) SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>  
SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>  
compte twitter : @snuipp66 Facebook  
TEL : 04.68.50.78.44 ou 06.25.85.13.58 (réservé aux syndiqués)  
***Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquez ?](#)***  
**5 élu(e)s sur 7 à la CAPD***